

## Déclaration liminaire à la FPMA du lundi 10 juin 2013

L'alternance politique dans les scrutins nationaux aurait dû permettre d'en finir avec la gestion délétère de l'Education Nationale qui a prévalu lors du quinquennat précédent.

Las, notre académie subit une nouvelle saignée : 72 postes seront supprimés pour la rentrée 2013. A cette contraction s'ajoute la nécessité d'accueillir environ 150 stagiaires (concours 2013-1, 2013-2 et étudiants en Master) qui occuperont une centaine de postes. Ces deux contraintes très fortes laissent une marge de manœuvre réduite à peu de chagrin pour ce mouvement intra-académique.

Dans ce contexte difficile, nous avons un objectif commun, celui de donner satisfaction aux candidats à mutation et attendons ainsi de l'administration et des corps d'inspection un dialogue constructif, sans quoi cette formation paritaire mixte académique sera stérile. En particulier comment justifier auprès des collègues le blocage d'un nombre aussi important de lycées pour les postes dévolus aux stagiaires ?

Quand on sait que ce sont là bien souvent les postes les plus chers car les plus demandés, on ne peut que déplorer que s'étiolent davantage les perspectives de mutations en lycée pour les collègues exerçant depuis de longues années en collège.

Par ailleurs, nous sommes consternés et scandalisés par le refus de Madame MESSAGER, D.R.H. de l'académie de Martinique, de nous transmettre certains documents utiles au travail préparatoire avant cette formation paritaire mixte : berceaux stagiaires prévus, liste des enseignants lauréats des concours de personnels de direction, liste des enseignants bénéficiant d'un congé de formation pour l'année scolaire 2013-14.

Cette rétention d'informations est contraire aux engagements de Monsieur le secrétaire général lors des réunions du groupe de travail. Elle va également à rebours d'un dialogue social efficace auquel nous aspirons tous.

Par ailleurs nous nous félicitons de la décision de l'administration d'en finir avec la pratique absurde de communiquer le projet de mouvement avant la tenue de la Formation paritaire. Le paritarisme en sort renforcé et toutes les organisations syndicales devraient mesurer l'importance de cette évolution. Il nous semble irresponsable et néfaste de faire publicité des documents préparatoires comme certains l'ont fait.

Pour conclure, nous tenons à saluer cette année encore, la qualité du travail fourni par les collègues administratifs du Rectorat.

*Les commissaires paritaires du SNES Martinique*